

BB 5
La Coopération des Idées

UNIVERSITÉ POPULAIRE

157, Rue du Faubourg-St-Antoine, 157
PARIS (11^e)



Paris, le 16 Septembre 1901.

M

La Coopération des Idées, Université Populaire, entrera en Octobre prochain dans sa troisième année d'existence.

Fondée en 1899 par notre camarade Deherme, elle fut dirigée par lui jusqu'en Juillet dernier. Depuis cette époque elle est administrée par le groupe des adhérents qui s'étaient joints à lui pour l'aider dans l'organisation et le fonctionnement.

Ce groupe a pensé qu'une telle situation ne pouvait se prolonger et qu'il est nécessaire qu'un nombre toujours plus grand d'adhérents participe activement à la vie de l'Œuvre.

Il a donc pris l'initiative de constituer, sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901, une association déclarée et pour laquelle la reconnaissance d'utilité publique sera demandée.

Une Assemblée générale, à laquelle sont invités :

- 1^o Les conférenciers qui prêtent leur concours à l'Université populaire;*
- 2^o Les adhérents qui ont acquitté régulièrement leurs cotisations depuis six mois au moins;*

3° Les personnes qui, d'une façon quelconque, ont
témoigné leur sympathie à la Coopération des Idées;
est convoquée pour le Dimanche 22 Septembre à
2 heures avec l'ordre du jour suivant:

Lecture des statuts.

Adhésions.

Election du Comité d'Administration.

Nous pensons que tous ceux qui, étant pénétrés
de la généreuse pensée qui a donné naissance aux
Universités populaires, s'intéressent à la Coopération
des Idées, tiendront à assister à cette réunion d'où
le Comité d'Administration élu tirera l'autorité
morale indispensable pour faire vivre la Coopération
des Idées et étendre son action.

Le Comité provisoire.

Avis important. Prière de rapporter la présente qui
servira de carte d'admission.